

N/Réf. DP-2020-03-13

Bellegarde, le vendredi 13 mars 2020

Dossier suivi par : Didier Polanowski

**Objet : COVID-2019 – Plan de continuité pédagogique**

Aux

Apprentis, Familles  
Maîtres d'Apprentissage

Mesdames, Messieurs,

## Informations Coronavirus

Suite aux annonces présidentielles, le CFA est fermé aux apprentis à compter du **lundi 16 mars 2020**.

Il s'agit d'une mesure nationale sans précédent visant à limiter la progression du virus sur le territoire.

Les apprentis privés de CFA doivent rejoindre leur entreprise tandis que le CFA est invité à recourir à la formation à distance pour assurer la continuité pédagogique. Dès lors, il faudra distinguer les semaines de formation en entreprise (initialement semaines de cours au CFA) et les semaines de travail en entreprise.

Il faut comprendre qu'il n'y aura pas de rattrapage des semaines de cours prévues au CFA. Le travail de préparation aux épreuves d'examen va donc se poursuivre sous une forme différente à partir du lundi 16 mars.

Pour les semaines de formation en entreprise, la priorité devra être donnée au travail prescrit par les formateurs du CFA.

Les personnels du CFA continuent à travailler notamment pour assurer la continuité pédagogique plus particulièrement la préparation aux épreuves d'examen. Le service administratif reste ouvert.

## Descriptif du plan de continuité pédagogique :

Il est mis en place au CFA de Bellegarde à compter du 16 mars dans l'après-midi, son contenu sera communiqué aux familles et aux entreprises via l'Environnement Numérique de Travail (ENT) du CFA, NetOCentre.

### En voici les grandes lignes :

- Les apprentis devront avoir accès à un ordinateur et à internet (en entreprise ou à domicile)
- Tous les apprentis recevront du travail à réaliser pour les semaines de formation en entreprise
- Les emplois du temps disciplinaires prévus au CFA seront virtuellement maintenus pour chaque semaine de formation en entreprise
- Chaque enseignant transmettra aux apprentis de la classe un contenu de travail et son mode opératoire

- Il n'y aura pas de dispositif unique, en fonction de la classe, de la discipline ou de l'enseignant cela pourra prendre des formes diverses :
  - Transfert de cours en pdf,
  - Mise en ligne de ressources et documents de travail,
  - Exercices et devoirs à rendre par mail,
  - Capsule vidéo, lien YouTube,
  - Facebook live ou tchat
  - Suivi à distance pour le contrôle de la progression,
  - Classe virtuelle et accès à des parcours de formation EducagriNet...
- L'emploi du temps de l'apprenti en entreprise devra être aménagé afin de permettre à ce dernier de pouvoir suivre et réaliser les prescriptions de travail
- Les maîtres d'apprentissage sont invités à accompagner leurs apprentis en veillant à proposer les meilleures conditions de réussite de ce plan de continuité pédagogique

Aujourd'hui, les apprentis et les familles peuvent accéder à NetO'Centre avec les identifiants remis en début d'année scolaire. Dès lundi, pour suivre les prescriptions de travail, les employeurs vont recevoir leurs propres identifiants.

En cas de difficulté de connexion, vous pourrez contacter Laurent Mary au CFA.

L'ENT sera actualisé chaque jour. Il sera l'unique moyen de communication sur l'évolution des mesures.

### Organisation des examens en modalités de l'évaluation en cours de formation (CCF) :

Du fait de la fermeture des établissements de formation, les CCF ne seront pas organisés dans les délais prévus.

Des dérogations aux plans d'évaluation et des aménagements d'épreuves sont d'ores et déjà envisagés pour les CCF.

Je vous remercie pour votre confiance et votre implication à nos côtés dans la formation et la réussite de nos apprentis.

Le Directeur  
D. POLANOWSKI

